

RAPPORT ANNUEL 2017

Au cours de l'année sous revue, la politique étrangère a été surtout marquée par les hauts et les bas des négociations avec l'Union européenne sur un accord institutionnel. Dans son article « 4 Jahre Aussenpolitische Verwirrung », disponible sur notre site internet, Markus Mugglin analyse ce qui est allé de travers, dans ce dossier, depuis février 2014. Les opposants à un tel traité se réfèrent toujours à la notion de « juges étrangers ». Au moyen d'un graphique, l'ASPE a démontré que la reprise du droit européen par la Suisse est le résultat de décisions politiques et que, de ce fait, cette crainte est dénuée de fondement. L'ASPE a pris position à ce sujet par deux fois : dans le cadre des consultations sur le contre-projet à l'initiative RASA, en février et, en novembre, sur le projet de loi sur une institution nationale des droits humains.

Plus que jamais, ce sont des événements extérieurs à la Suisse qui déterminent le cadre de sa politique étrangère. Le 29 mars 2017, le Royaume Uni a déclaré son retrait de l'Union européenne, qui entrera en force le même jour de l'année 2019. Les négociations sur les relations de ce pays avec l'UE, qui auront duré deux ans, indiquent quelques pistes pour la Suisse. Si l'UE offre encore moins de solutions particulières aux Britanniques qu'à la Suisse, c'est parce qu'il s'agit d'un partenaire plus grand et donc plus important. Pourtant, on peut apprendre beaucoup de cet exemple.

Les conséquences de « America first », la devise du président américain, sont déjà perceptibles au cours de l'année 2017. La résiliation annoncée et déjà effective de traités dans les domaines du libre-échange et de l'environnement est une chose. A cela s'ajoute la position agressive de ce président sur la sécurité à l'échelle mondiale qui, pour la première fois depuis la fin de la Guerre froide, est sérieusement mise à l'épreuve. L'Europe, l'Union en particulier, est renvoyée à elle-même. Cela peut cependant aussi être considéré comme une chance. L'issue des élections présidentielles et parlementaires françaises est réjouissante, en raison de la victoire chez notre voisin occidental des forces favorables à l'Europe.

L'Europe se donne un nouveau visage. L'UE constituera aussi, pour la politique extérieure de la Suisse, un cadre de plus en plus déterminant, et pas seulement du point de vue économique.

Gret Haller | présidente

« AULA de politique étrangère »

Le cycle de conférences « AULA » à l'Université de Berne a à nouveau offert un programme attractif, avec des intervenants de haut niveau. L'ancien commissaire européen Franz Fischler et l'ancien président du Parlement européen Pat Cox ont décrit la situation actuelle et les perspectives de l'Union européenne. A l'issue de l'assemblée générale, le vice-président du Parlement européen, Alexander Graf Lambsdorff, a prononcé un discours sur « 60 ans d'Union européenne – quelles perspectives avec le Brexit, Macron et Trump ? ». Il a porté un regard autant sur l'histoire de l'intégration européenne que sur les défis à relever. Ces conférences consacrées à la politique européenne ont été complétées par le thème politiquement sensible « Nouveaux traités de libre-échange : amélioration de la réglementation commerciale ou nouvelles contraintes ? », abordé par Thomas Cottier, expert du commerce mondial, et Petra Pinzler, rédactrice à l'hebdomadaire « Die Zeit ».

A l'Université de Berne, le cycle 2017/2018 a commencé à fin novembre par une table ronde réunissant une correspondante et deux correspondants de Berlin, Bruxelles et Paris. Ils ont abordé les questions politiques européennes et les perspectives en Allemagne et en France.

A fin octobre, s'est tenue une AULA consacrée au thème de « Économie suisse globalisée et responsabilité globale », à nouveau en collaboration avec l'Europa Institut de l'Université de Zurich (EIZ). Un exposé du professeur de droit pénal Mark Pieth, de l'Université de Bâle, suivie d'une discussion avec la conseillère nationale Christa Markwalder, de la professeure Monika Roth et du professeur Karl Hofstetter, président de SwissHoldings. Ces manifestations ont rencontré un vif succès. A Zurich, l'aula de l'Université était même pratiquement pleine.

De nouveaux partenariats ont été établis en vue des conférences AULA. La soirée consacrée à Pat Cox a été mise sur pied en collaboration avec la mission de l'UE à Berne et avec la fondation Jean Monnet pour

l'Europe. La collaboration avec le think tank Avenir Suisse a été inaugurée par le cycle 2017/18. Des travaux préparatoires en vue de l'extension du principe des AULA en Suisse romande et au Tessin ont également été menés en vue de manifestations qui auront lieu en mai 2018.

Site internet

De nombreux textes ont été publiés sur notre site internet : des éditoriaux, des articles d'opinion, des rapports sur les conférences AULA, des suggestions de lecture, divers numéros des « Fiches techniques CH-UE » et des prises de position de la SGA | ASPE. La plupart des textes ont été rédigés par des membres du comité. Mais d'autres membres et des personnes extérieures s'expriment sur des thèmes de politique étrangère.

La lettre d'information mensuelle signale les textes récemment parus et assure la promotion des conférences AULA. Elle est envoyée à tout juste 1400 personnes par voie électronique, ce qui implique une augmentation de plus d'un tiers depuis l'année précédente. La lettre d'information attire l'attention de nombreuses personnes sur les textes publiés sur le site internet. Les nouveaux articles signalent aussi « Espresso diplomatique », publié depuis peu en collaboration avec « foraus » au rythme hebdomadaire.

Fiche technique Suisse – UE

Au cours de l'année sous revue, trois nouvelles « fiches techniques Suisse – UE » sont parues. Au printemps sur la question « Immigration : changements et besoins de changements », en automne « Accord avec l'UE sur le marché intérieur – Sortir de l'impasse » et en décembre au sujet de « la contribution de cohésion à l'Union européenne : chère ou bon marché ? ». Les fiches techniques présentent le contexte des relations entre la Suisse et l'Union européenne, qui font aujourd'hui l'objet d'un intense débat public.

Les fiches techniques démontrent que, bien que tous ces thèmes soient intensément discutés, de nombreux faits restent étonnamment largement ignorés du public. Par exemple, on ne semble pas réaliser que le nouveau montant de cohésion est très faible en comparaison des contributions de la Norvège à l'Union européenne. Ou encore, le discours public semble ignorer le fait qu'un traité institutionnel ne conduirait pas automatiquement à la reprise du droit européen.

Quatre éditions des fiches techniques existent en langue française sous le titre de « Fiche technique Suisse – UE ». A la publication, l'année précédente, d'une « Scheda informativa Svizzera – UE » s'ajoutent désormais trois numéros supplémentaires en langue italienne.

Les fiches techniques, en raison de leur qualité élevée, jouissent d'une bonne estime. Elles atteignent cependant un public plus restreint qu'espéré. Une édition on line actualisée de toutes les fiches techniques est en préparation.

Finances

Les comptes 2017 bouclent avec un léger déficit. Par contre, on a pu constituer une provision substantielle pour assurer la prospérité de la société à long terme. La constitution de cette réserve est le fruit d'une généreuse donation effectuée par un de nos membres. Qu'il trouve ici l'expression de notre reconnaissance ! Pour augmenter le taux d'autofinancement et dans l'espoir de nouvelles contributions généreuses de la part de nos membres, l'assemblée générale 2017 a introduit une affiliation de parrainage (300/500/1000 francs). Sous réserve d'une précision des statuts à décider par l'assemblée générale de 2018, les dons à l'ASPE seront désormais déductibles du revenu fiscal.

Les cotisations couvrent à peine un quart des dépenses. L'ASPE dépend, pour ses activités, de contributions financières et de prestations en nature de la part de partenaires et de sponsors, ainsi que du soutien des pouvoirs publics. Nous sincères remerciements vont à toutes les personnes et institutions qui permettent à notre société d'atteindre ses objectifs statutaires !